



## **NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE C'EST UN DROIT POUR LES SALARIÉS ET UNE OBLIGATION POUR L'EMPLOYEUR !!!**

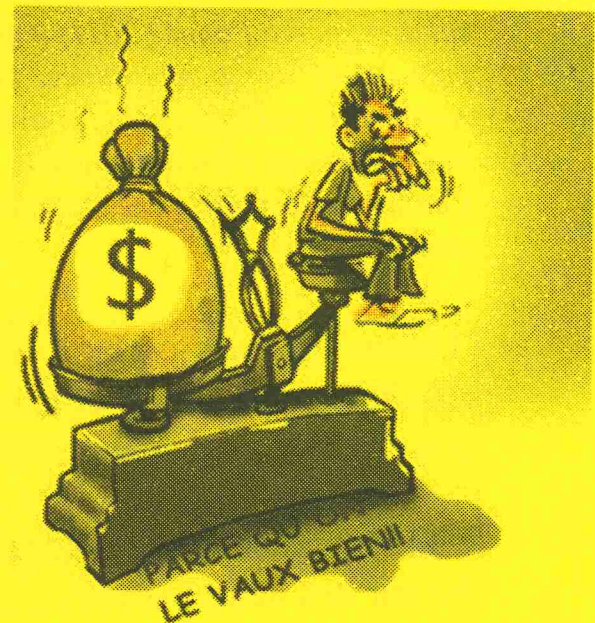
**LES DATES A RETENIR POUR LES NÉGOS SALAIRES  
SONT LE 06/01 ET LE 12/01 !!!**

Cette négociation doit être RÉELLE et non FORMELLE ce qui implique que les revendications déposées par les organisations syndicales doivent être discutées de façon approfondie car après des années de dégradation des salaires, d'augmentations dérisoires ou de blocage pur et simple des rémunérations, Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il règne chez Renault Trucks comme un sentiment de régression.....

**Et la vie quotidienne actuelle, nous étrangle tous, année après année, toujours plus..... Oui, à SUD nous affirmons qu'il s'agit bien d'une dégradation de nos salaires.....**

Car depuis des années le coût de la vie grimpe en continu, et personne ne peut prédire quand ça va s'arrêter... En revanche, ce dont on peut être sûr, c'est que le pic d'inflation des prix n'est pas encore atteint !!! Ce n'est pas SUD qui le dit, ce sont les économistes qui l'affirment !!!

Ce qui veut dire que l'on peut d'ores et déjà prédire avec certitude que notre pouvoir d'achat va encore en prendre un coup au cours de l'année 2022.



**SAUF SI NOTRE EMPLOYEUR RENAULT TRUCKS OCTROIE A  
SES SALARIÉS UN JUSTE RETOUR DES EFFORTS DU TRAVAIL  
ACCOMPLIT !!! AUTANT DIRE QUE L'ATTENTE EST GRANDE  
DU CÔTÉ DES TRAVAILLEURS !!!**

**LA DIRECTION DOIT VALORISER LE TRAVAIL PAR UNE  
AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES SALAIRES !!! BOOSTER  
NOTRE POUVOIR D'ACHAT EST DEVENU UNE NÉCESSITÉ !!**



**....MEME LE MEDEF ANNONCE QUE DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES AURAIENT LIEUX EN 2022**

**Alors que les actionnaires s'en mettent plein les poches avec des dividendes records, les salariés vont-ils, eux aussi, enfin pouvoir bénéficier de la reprise économique ?**

**Le représentant du syndicat des patrons, le MEDEF (représentant 750 000 entreprise) a déclaré fin octobre sur France Info :**

*« Il y aura un rattrapage de l'inflation .... Il y a beaucoup d'entreprise qui augmenteront les salaires ... la bonne nouvelle, c'est que les résultats 2021 des entreprises vont être très bons et donc, mathématiquement, la participation et l'intéressement vont augmenter », a déclaré le président du Medef.*

*« Au moment où l'on parle, à peu près partout, cela négocie. Il y a 60 branches professionnelles qui négocient, et oui, il y aura une augmentation de salaires, parce l'année 2021, à quelques exceptions près, a été une bonne année. Les entreprises ont retrouvé des marges et vont pouvoir redistribuer une partie de ce qu'elles ont gagné »,*

*Ces paroles ont fait la une des journaux ces dernières semaines*



**Financièrement parlant, RENAULT TRUCKS, s'en sort très bien.....Les résultats sont au vert et le carnet de commande est au beau fixe !!! Crise ou pas crise, le tiroir-caisse fonctionne très bien.....**

**Malheureusement, la richesse créée par les travailleurs est confisquée en faveur des actionnaires.....**

**.....Quand on n'augmente pas les salaires, la productivité alimente les profits, c'est bien connu. Et ce, au détriment de ceux qui transpirent à longueur d'année et à qui on ne laisse que de petites miettes....**

**Pour une grande partie d'entre nous, les négociations de salaires font du sur place depuis bien trop longtemps, alors que dans le même temps la productivité n'a cessé de croître, avec une intensification récurrente de la charge de travail. Par conséquent, ces deux rendez-vous du 06 et du 12 janvier 2022 seront très suivis par tous !!!**